



HAL
open science

Le pillage de l'épave Fourmigue C, un navire romain chargé d'amphores et d'une cargaison de mobilier d'art

Sabrina Marlier, Michel L'Hour

► To cite this version:

Sabrina Marlier, Michel L'Hour. Le pillage de l'épave Fourmigue C, un navire romain chargé d'amphores et d'une cargaison de mobilier d'art. S. Marlier; M. L'Hour; A. Charron; D. Djaoui. Trésors du fond des mers. Un patrimoine archéologique en danger [: catalogue de l'exposition, Musée départemental Arles antique, du 22 octobre 2022 au 20 février 2023], *Illustria*, pp.174-175, 2022, 978-2-35404-103-8. hal-04486086

HAL Id: hal-04486086

<https://hal.science/hal-04486086>

Submitted on 12 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PILLAGE DE L'ÉPAVE FOURMIGUE C, UN NAVIRE ROMAIN CHARGÉ D'AMPHORES ET D'UNE CARGAISON DE MOBILIER D'ART

Michel L'Hour, Sabrina Marlier



Fig. 1. *Isard*, petit navire du GISMER (Groupe d'Intervention Sous la Mer) de la Marine nationale qui a servi de support surface à l'opération d'expertise conduite par la Drasm. Opération B. Liou (Drasm) 1981.

Localisée par 58 mètres de fond, à 200 mètres dans le nord-ouest de la tourelle de la Fourmigue qui balise un dangereux écueil du golfe Juan et a donné son nom au site, l'épave dite Fourmigue C fut officiellement déclarée en 1980 par Bernard Nancey et Philippe Le Dain. Ils n'en étaient en vérité pas les premiers inventeurs puisque, lors de leur première visite, l'épave était déjà abondamment pillée, généralement de nuit, par des plongeurs aussi expérimentés que malveillants. De sorte que l'intention même de procéder à sa déclaration allait valoir à ses découvreurs officiels bien des tourments, ceux que le monde du pillage réserve aux citoyens qui privent pour partie les clandestins de l'opportunité de poursuivre de fructueuses rapines. Les repréailles connurent leur acmé dès 1979 lorsque le *Plongée 6*, navire

de Bernard Nancey, fut coulé dans le port de Golfe-Juan par une charge explosive posée sous sa coque. Les menaces qui avaient précédé cet attentat et les tensions, terribles, qui suivirent, ont à ce point marqué la vie des déclarants officiels que, quarante années après ces événements, l'un d'entre eux au moins se souvient encore avec une sourde angoisse de l'ambiance dans laquelle il a vécu à l'époque, surveillant ses arrières dès qu'il sortait de chez lui et n'empruntant sa voiture qu'après avoir longuement vérifié qu'on n'y avait déposé aucun engin de mort. Un témoignage qui en dit long en vérité sur l'extrême violence et la rapacité de certains individus qui hantaient dans les années 1980 les allées de la plongée et dont rend bien compte le documentaire de Christian Pétron et Stéphane Paoli *La guerre des amphores*, réalisé en 1979¹.

Dès après la déclaration du site, ses inventeurs furent autorisés par la Drasm à y conduire une opération de sondage qui permit de mettre au jour de nombreuses amphores vinaires italiques, de type Dressel 1B, et plusieurs objets d'artisanat de luxe en bronze. L'importance de cette cargaison et le rythme presque effréné des pillages entraînèrent la Drasm à programmer plusieurs expertises conduites en janvier, février puis mars 1981 avec le soutien de la Marine nationale (fig. 1 et 2). Ces opérations permirent de mettre au jour une centaine d'amphores Dressel 1B et quelques amphores Dressel 1 et Lamboglia 2 ainsi que des céramiques communes et de la céramique campanienne. Elles livrèrent aussi un nouveau lot d'objets en bronze presque miraculeusement échappés aux pillards. Cet ensemble était



Fig. 2. Mise à l'eau de la tourelle de plongée équipant l'*Isard* et ayant servi à l'expertise du site. Opération B. Liou (Drasm) 1981.

constitué de divers éléments de décor de lits en bronze, tels que des pieds moulurés et des appliques d'accoudoirs en volutes décorées de sculptures finement ciselées. L'une d'elles présente, en médaillon, un buste d'Artémis et un protomé de cheval, une autre un buste de satyre et un protomé de mule, une troisième une tête de canard. Le champ médian qui venait en garniture de ces accoudoirs, dont le bois a totalement disparu, est orné d'un décor végétal incrusté d'argent. Les vestiges d'un grand vase en bronze, très probablement une situle, furent également trouvés sur l'épave. Chacune des anses de ce vase était initialement décorée par un masque dionysiaque. Il s'agit très probablement d'un Silène aux oreilles de chèvre. Si un seul masque est parvenu dans les collections publiques, l'on sait parfaitement qu'un second masque, disposé symétriquement au premier sur la situle, fut dérobé sur le site. Celui qui a été conservé, pour ne pas dire sauvé, révèle un chef d'œuvre de bronzier qu'il convient de dater de l'époque hellénistique (voir *infra* notice *Masque de Silène*, p. 176-177).

Ce riche ensemble mobilier était accompagné par de nombreux autres objets de bronze tout aussi remarquables (L'Hour, Liou, Long 1983 ; L'Hour, Long 1984), dont un vase à l'anse surmontée d'une divinité cornue, une grande assiette décorée de cercles concentriques et un candélabre. Un mortier en marbre avec son pilon en forme de pouce complétait cet inventaire. Tous ces mobiliers, comme le répertoire décoratif dionysiaque dont ils témoignent, sont formellement et stylistiquement semblables à ceux découverts au début du XX^e siècle sur les épaves d'Anticythère (Grèce) et de Mahdia (Tunisie) (cf. *supra*, p. 25). Il est donc tout à fait vraisemblable qu'ils proviennent des mêmes ateliers que l'on situe à Délos, en Grèce, et qu'ils étaient pareillement destinés à une riche clientèle de province (Baudoin, Liou, Long 1994).

Les céramiques et les amphores permettent de dater le naufrage dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., vers 80-60, soit une datation proche de celle des épaves d'Anticythère et de Mahdia.

Malgré l'intervention couplée de la Drasm, de la Douane et de la Marine nationale, l'épave Fourmigue C n'a cessé de 1979 à 1981 d'être pillée, ce qui a donné lieu à l'époque à un lucratif commerce d'amphores monnayées de 800 à 1 200 € l'unité, sans parler des pièces en bronze qui ont dû enflammer l'intérêt de quelques collectionneurs indélicats.

Il est, dans tous les cas, dramatique de penser qu'un grand nombre de mobiliers de l'épave a été à l'époque échangé « sous le manteau » de sorte que l'on ignorera à jamais quelle part de la cargaison a été dérobée et surtout de combien d'autres objets, peut-être inédits, nous avons pour toujours perdu la mémoire.

1. Un pillier y est notamment interviewé de dos par Stéphane Paoli qui le met face à ses contradictions entre le plaisir et l'amour qu'il dit avoir des objets archéologiques et des œuvres d'art remontés et le capital que lui et ses acolytes tirent de la revente de ces objets. Documentaire en accès libre sur vimeo : <https://vimeo.com/122170632/0-784609e147fbclid=IwAR2RyFHXYGC3cRso9XBR0astzcQk8hynjzWSPs1Dbc9Vb5czu98r061ML4k>